

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2018 du Comité des fêtes de Sainte-Céronne-lès-Mortagne

Samedi 10 novembre de 10h00 à 11h00 s'est tenue l'assemblée générale annuelle du comité des fêtes de Sainte-Céronne, à la marie, en présence de quatorze participants.

Plusieurs habitants qui souhaitaient participer à l'AG nous ont indiqué ne pas pouvoir être présents pour des raisons personnelles ou professionnelles. Ce sont Brigitte Duboys de Labarre, Francis Chardel, Isabelle Tartier, Jean-Yves Gaignon, Josiane Mazurier, Marie Tiélas, Marie-Christine Neuman, Olivier Gautier, Roseline Chardel, Sylvain Gaignon, Thomas Boury et Virginie Cappalonga. Ils seront les bienvenus aux prochaines réunions de comité, y compris aux réunions du bureau qui se feront sur un mode élargi.

L'ordre du jour comportait deux points, le renouvellement du bureau et un tour de table pour exprimer ses souhaits ou ses idées d'activités à organiser par le comité des fêtes.

I - Renouvellement du bureau :

Marc Simoën, qui préside le comité des fêtes depuis 17 ans, à la grande satisfaction des Céronnais, ayant indiqué son souhait de passer le témoin, tout en continuant à être très actif, un certain nombre de nouveaux membres étant prêts à participer au comité des fêtes de façon active, il est apparu nécessaire au Président de procéder à un renouvellement du bureau.

L'assemblée générale a désigné le nouveau bureau suivant :

- Président : Fabrice Fourré
- Vice-président : Marc Simoën
- Trésorière : Dominique Ragot
- Secrétaire : Françoise Ducret
- Autres membres du bureau : Alain Gamber, Élodie Lepoivre, Gérard Olivier, Manuel Desplanches, Martine Simoën, Maryse Gaignon, Nicolas Milet, Philippe Fleury, Raymonde Lizot et Yves Bruner.

II – Tour de table pour proposer de nouvelles activités :

Plusieurs membres présents ont indiqué n'avoir pas encore eu le temps de réfléchir à cette question mais auront sans doute des propositions à faire prochainement.

Françoise, dans la dynamique des parties de boules du dimanche organisées de mai à

septembre propose pour la période automnale et hivernale d'organiser des parties de cartes entre voisins. Raymonde, maire de la commune, indique que ces soirées pourraient se dérouler dans la salle du conseil de la mairie de Sainte-Céronne. Cette initiative rejoint d'autres propositions formulées par des habitants de Saint-Hilaire d'organiser des soirées « jeu de cartes » ou « jeux de société ». Une réunion de travail pour réfléchir à l'organisation de ces soirées a été fixée, après l'AG, le samedi 24 novembre 2018 à 10h30 à la mairie de Sainte-Céronne. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation de ces soirées dont les modalités pratiques restent à discuter.

Manuel propose d'organiser, sur une journée, voire sur un week-end, un rallye mêlant des épreuves physiques et culturelles, ouvertes aux adultes et aux enfants, le tout avec pique-nique.

Yves évoque la possibilité d'organiser des événements musicaux, notamment avec ses amis musiciens, possiblement dans l'église de Sainte-Céronne.

Par ailleurs, ayant développé ce concept dans la région de Deauville, il évoque la possibilité d'organiser des expositions d'art contemporain avec l'idée d'un parcours artistique qui permettrait d'inciter les visiteurs à visiter des expositions se trouvant dans plusieurs communes partenaires.

Gérard, qui est président de l'association de tennis à Sainte-Céronne évoque son souhait de relancer le tennis à Sainte-Céronne, en sachant que l'association possède quelques économies mais que les frais de rénovation du terrain de tennis excèdent la somme épargnée.

Marc évoque la possibilité de fusionner tennis et pétanque au sein du comité des fêtes.

Alain, propose d'organiser à nouveau des tournois de pétanque, par exemple à l'occasion de la fête communale, puisque ces tournois avaient bien fonctionné les fois précédentes.

Nicolas indique qu'il est volontaire pour continuer d'organiser la randonnée annuelle qui a lieu en septembre.

Raymonde propose que lorsque c'est possible les animations se tiennent dans d'autres lieux de la commune que le bourg.

La réunion est close à 11h00, la salle ayant été réservée de longue date pour laisser la place à la réunion de l'Amicale du Souvenir et des Anciens combattants.

Rappel des prochaines échéances :

- 17 novembre à 20h30 : repas des comités des fêtes (coq au vin), salle des fêtes de St-Hilaire ;
- 23 novembre : AG des comités de fêtes de Ste-Céronne et St-Hilaire, salle des associations de St-Hilaire ;
- 24 novembre à 10h30 : réunion de travail pour organiser les soirées jeu de cartes, mairie de Ste-Céronne